

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 2 octobre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

-----

**2018 DLH 239** Mobilisation d'une partie des droits de réservation de logements sociaux en faveur de projets destinés à des personnes présentant une pathologie mentale.

**M. Ian BROSSAT, rapporteur**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Sécurité Sociale ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles L 441-1 ; L 442-8-1 et L 442-8-2

Vu la Convention-cadre partenariale entre le Département de Paris, le CASVP et le Groupement Hospitalier de Territoire Paris – Psychiatrie et Neurosciences signée le 13 mars 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du 13 septembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 10 septembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 12 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : la Ville de Paris s'engage à mobiliser ses droits de réservation jusqu'à 15 logements d'ici à 2020 principalement sur le contingent de la Maire de Paris pour répondre au projet d'intermédiation locative « santé mentale et logement » porté par la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) de la Ville de Paris.

Article 2 : les mairies d'arrondissement volontaires peuvent mobiliser leurs propres droits de réservation dans le cadre de ce partenariat.

Article 3 : les modalités d'attribution des logements, la durée de mise à disposition, les engagements de chaque partie et de suivi seront arrêtés dans le cadre d'un protocole multipartenarial dont le projet est annexé au présent délibéré. La Maire de Paris est autorisée à signer le protocole finalisé.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**